

Le 4 mars 2006

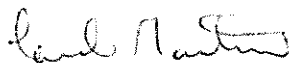
Monsieur Pierre Béland, président
Monsieur Louis Dériger, commissaire
Bureau audience publiques sur l' environnement

Messieurs,

Voici la résolution du Conseil d'Administration de la Coopérative
Les Rives du Saint-Laurent.

Nous sommes en désaccord avec le projet Canterm pour la
sécurité, la santé, la vue, l'emprisonnement du site et
l'augmentation de la circulation autant des camions que des trains
pour nos enfants et pour nous.

Nous espérons une décision positive de votre part



Carole Martin, présidente de la Coopérative Les Rives du Saint-
Laurent

Coopérative d'Habitation Le Fleuve de l'Espoir

24-1-A, rue David, Montréal-Est, Québec, H1L 6T1

Téléphone et télécopieur : (514) 645-6156

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 février 2006 des membres de la Coopérative Le Fleuve de l'Espoir

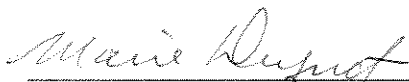
Item 10 – Projet Canterm :

Une proposition est formulée à l'effet que l'assemblée générale des membres refuse dans son ensemble le projet d'augmentation de réservoirs de la compagnie Canterm, pour des raisons de santé et de sécurité de nos membres et de leurs enfants.

Proposée par Maryse Dumont. Secondée par Isabelle Gervais.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Extrait authentifié le 11 février 2006



Marie Duquet, présidente
Coopérative Le Fleuve de l'Espoir